



L'ÉCHO DE LAUZIERE

Bulletin municipal

Le Brusquet

N° 134 — Janvier 2026

20
26

Imprimé par nos soins—Ne pas jeter sur la voie publique



Les vœux du Maire



Chers Brusquetiers, Chers amis,

Je voudrai tout d'abord souhaiter à Gérard IAVARONE, notre adjoint aux travaux, un prompt rétablissement et que nous pensons tous à lui.

Avant de m'adresser à vous et à l'ensemble de nos concitoyennes et concitoyens, permettez-moi de me tourner d'abord vers vous, adjoints et élus, vous qui m'entourez depuis le début de ce mandat. Nous arrivons à la fin de notre « Contrat à durée déterminée » de 6 années que nous ont confié les habitants de notre belle commune.

Lorsque nous avons été élus en 2020, rien ne laissait présager ce que nous allions traverser ensemble. Dès les premiers mois, la crise sanitaire du Covid est venue bouleverser nos vies, nos habitudes, notre manière de travailler et de gouverner. Il a fallu décider vite, souvent dans l'incertitude, faire face à l'inquiétude, maintenir les services essentiels, soutenir les plus fragiles, tout en protégeant nos agents et nos habitants.

Puis est venue la guerre en Ukraine, avec son cortège de conséquences humaines, économiques et énergétiques. Une crise internationale aux répercussions très concrètes ici, sur notre territoire, dans le quotidien de nos familles, de nos entreprises et de notre collectivité. (et cela n'est pas près de s'arrêter à la vue des crises qui s'ouvrent partout dans le monde)

À cela se sont ajoutées une crise financière durable, marquée par l'inflation, la hausse des coûts de l'énergie, la pression sur les finances locales, ainsi qu'une crise institutionnelle et politique, qui a parfois fragilisé le cadre dans lequel nous exerçons nos responsabilités.

Et comme si cela ne suffisait pas, notre équipe a été frappée par une épreuve profondément douloureuse : le décès de Laurent, notre premier adjoint. Sa disparition a laissé un vide immense, humain et politique. Laurent était un élu engagé, un collègue loyal, un homme de convictions et de dialogue. Ce soir, nos pensées vont à lui, à sa famille, et à tout ce qu'il a apporté à notre commune. Son engagement continue de nous inspirer.

Malgré tout cela, malgré les tempêtes successives, vous êtes restés là. Présents, solidaires, responsables. Ensemble, nous avons tenu le cap. Ensemble, nous avons fait le choix de ne jamais renoncer, de continuer

à agir, à construire, à préparer l'avenir. Je veux vous dire ce soir ma reconnaissance, mon profond respect et toute mon amitié.

Si je me permets ce retour en arrière, ce n'est pas pour ressasser les difficultés, mais pour mesurer le chemin parcouru et la force collective dont nous avons su faire preuve. Je ne conçois pas cette tâche sans ce profond travail d'équipe et de transparence.

En ce début d'année, c'est toujours avec beaucoup de plaisir et d'émotion que je vous accueille pour vous adresser, au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite pour vous-mêmes et pour ceux qui vous sont chers.

Ce rendez-vous est aussi l'occasion de revenir sur le chemin parcouru ensemble durant ce mandat. Un chemin fait de travail, d'engagement et de projets concrets au service de notre commune et de ses habitants comme je le disais précédemment.

Lors de cette mandature, de nombreuses réalisations ont vu le jour.

-Je pense tout d'abord à la **création du parking de la place de l'église**, attendu de longue date, qui améliore aujourd'hui le stationnement et la sécurité au cœur de notre village et participe également à son embellissement. Cela s'est couplé, avec le remplacement par Provence Alpes Agglomération des réseaux d'Eaux, d'Assainissements et du pluvial.

-Nous avons également engagé la **réfection de la voirie au Mousteiret**, et une implantation d'un point d'apport volontaire enterré, indispensable pour le confort et la sécurité des usagers et qui participe également à réaffirmer son cachet de hameau provençal.

-Dans un souci de développement durable et de maîtrise des dépenses énergétiques, le **changement de l'éclairage du stade vers un système LED moins énergivore** a été réalisé.

Dans cette même optique nous avons **changé entièrement les vitrages et menuiseries de cette salle polyvalente**. Pour économiser l'énergie bien sûr et également pour atténuer les nuisances sonores vis-à-vis du voisinage, lors de l'utilisation de cette salle.

Nous avons également changé **l'ensemble des menuiseries et des éclairages de tous les bâtiments communaux, le mode de chauffage** de l'école, ainsi que **l'ensemble des volets de nos gîtes**

-Des travaux pour le **remplacement des agrès et de la signalétique du parcours sportif**, ont été réalisés, offrant à tous un équipement plus moderne, sécurisé et qui fait la joie des grands et des petits.

-La sécurisation de nos voies a été prise en compte avec l'aménagement d'ici le Printemps **de 2 feux verts récompenses**, pour sécuriser la traversée de notre commune et faciliter les accès au groupe scolaire et au cabinet médical.

-Notre patrimoine n'a pas été oublié, avec la **restructuration de nos cimetières**, menée avec respect et dignité, ainsi que le **réaménagement complet des archives communales**, garantissant une meilleure conservation de la mémoire de notre village. Les archives des registres d'état civil détenues en mairie, démarrent à partir de 1792.

-Le réaménagement de la tour de l'église de Lauzière avec une rénovation pour conserver l'habitat des chiroptères.

Sans oublier également les travaux initiés par nos employés communaux de, réhabilitation de nos Gîtes, l'installation complète d'un local fonctionnel pour le comité des fêtes, la création d'un accès piéton pour accéder au groupe scolaire.

-Parmi les réalisations majeures de ce mandat, je tiens à souligner la **création de notre Centre de Santé "Médecins Solidaires" Espace Louis et Ginette CAROBBI**, une avancée essentielle pour l'accès aux soins et l'attractivité de notre commune et de notre territoire. Ce centre médical n'est pas simplement un équipement supplémentaire.

C'est **un symbole d'espoir, de cohésion et de solidarité**, une réponse concrète à la désertification de nos territoires ruraux et à la vue du démarrage, en termes de fréquentation, le pari va au-delà de nos prévisions. Merci aux communes de La Robine, Marcoux, Draix, Archail, Prads, Beaujeu, Entrages et La Javie pour avoir conventionnées pour participer aux frais de fonctionnement de ce Centre.

-Nous préparons également l'avenir, notre commune a été labellisée par l'Etat "VILLAGE D'AVENIR". Cela nous a permis de concrétiser plusieurs études structurantes :

- Une **étude, bien avancée par ailleurs, pour la rénovation énergétique du groupe scolaire Marcel Roux**, de la rénovation de la cour ainsi que la création d'un préau.
- **l'étude de faisabilité et la recherche de financements pour la construction d'une future cantine scolaire**. En effet nous accueillons quotidiennement entre 90 et 100 enfants à la restauration scolaire et notre salle polyvalente n'est plus adaptée que ce soit en matière de fonctionnalité ou en matière d'acoustique.

Un projet déjà finalisé et nous sommes à la **phase de recherche de financements, pour la création d'un parking de 11 places au hameau du Mousteiret**. Projet important pour accompagner le développement de ce secteur et résorber en partie la problématique du stationnement.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'engagement collectif et l'appui inconditionnel en matière de financement et d'Ingénierie de l'Etat, l'ARS, La Région, Le Département, Provence Alpes Agglomération et l'Europe. Qu'ils en soient tous remerciés.

Le terme ENSEMBLE est encore là de mise, car dans ce département et il faut vraiment s'en féliciter, cela fonctionne très bien car on fait abstraction des guéguerres politiciennes.... Le seul but, le territoire et son développement....

Rien de cela non n'aurait pas été possible non plus, sans la maîtrise raisonnée de nos finances.

La commune est très peu endettée et a des finances saines. Pour information nous allons terminer l'année avec un excédent de fonctionnement de plus de 320 000 € (23 % de notre budget de 1400 000 €). Cela nous permet de rembourser nos annuités d'emprunt, de programmer nos investissements et de prévoir notre autofinancement, afin que cela n'entraîne aucune répercussion sur nos taux communaux d'imposition (qui sont inchangés depuis plus de 15 ans). Nous construisons notre évolution pas à pas (mais en bon pas), en gestionnaire responsable.

Je tiens à adresser mes **remerciements les plus sincères aux associations communales**, dont le dynamisme, le bénévolat et l'esprit de solidarité font vivre notre village au quotidien.

Un chiffre parlant, nos associations comptent 210 (198 ASLB et 12 autres) adhérents avec une population communale de 995 habitants.

Remercier nos professions libérales, commerçants et artisans locaux pour leurs vitalités. Vous participez vous aussi au rayonnement de notre commune et preuve en est, nous avons des demandes pour de nouvelles implantations.

Je souhaite également remercier chaleureusement **les employés communaux**, pour leur professionnalisme, leur disponibilité et leur investissement constant au service de l'intérêt général et du service public.

Leur travail (dont une partie a été listé précédemment), souvent discret mais essentiel, contribue directement à la qualité de vie de chacun.

Une page de notre commune va se tourner avec le départ de notre responsable des services techniques Cyril qui va voguer vers d'autres horizons. Qu'il soit remercié pour toutes ces années passées au service de la commune. Bonne chance Cyril dans tes nouvelles fonctions.

Remercier également l'ensemble de l'Equipe Pédagogique à travers son directeur Arnaud DEVES, pour le travail que nous faisons en commun Ecole, Mairie, Accueil Extra et Périscolaire pour le bien être des familles et des enfants.

Remercier l'ensemble des services de **Provence Alpes Agglomération**. Quelquefois décriés mais très souvent efficaces que ce soit pour la gestion et l'amélioration de nos réseaux d'eau et d'assainissement, pour le transport scolaire, que de la collecte des déchets. Pour cela nous sommes toujours en phase de restructuration et de répartition des points d'apport volontaire au plus près des besoins de la population. Cela ne sera qu'une étape, en prévision de la mise en place de la taxe incitative, plus juste, (chacun paiera en fonction des déchets qu'il produit), avec des ajustements éventuels en fonction des familles et des ressources. Merci encore pour les investissements réalisés que nous n'aurions pas pu faire sans votre soutien.

Merci également à nos forces de Gendarmerie avec qui nous travaillons main dans la main, dans un esprit constructif et qui effectuent un travail de fonds pour la sécurité de nos administrés. Nos contacts permanents permettent de désamorcer des conflits naissants.

Remercier également le centre de secours de La Javie, avec qui nous travaillons également en confiance. Vous savez que ma porte est toujours ouverte et que vous pouvez compter sur moi et sur l'ensemble de notre conseil municipal



À vous toutes et tous, habitants de notre commune, je veux dire combien votre patience, votre sens des responsabilités et votre esprit de solidarité ont été précieux. Une commune, ce n'est pas seulement une institution : ce sont des femmes et des hommes qui avancent ensemble, même quand le contexte est incertain.

L'année 2026 s'ouvre devant nous avec ses défis, mais aussi avec des raisons d'espérer. Après notre expérience, nous savons désormais que nous pouvons faire face. Nous savons que, même dans l'adversité, le dialogue, l'engagement et la proximité restent nos meilleures forces.

Notre responsabilité, pour l'année qui vient, sera de continuer à protéger les plus fragiles, à soutenir l'activité locale, à préparer l'avenir de notre jeunesse, à préserver notre cadre de vie et à renforcer les liens qui nous unissent.

C'est parce que nous voulons conserver cet état d'esprit que nous avons toujours cette envie, que nous avons décidé, avec 8 autres membres du conseil actuel, de poursuivre cette belle aventure et de se représenter devant vous pour un nouveau **Contrat à Durée Déterminée** en Mars 2026. Mais cela sera une autre histoire, que nous essaierons de construire ensemble si vous le voulez bien.

En ce début d'année, je forme le vœu d'une année 2026 plus apaisée, plus solidaire, plus humaine. Une année où nous continuerons, ensemble, à faire vivre les valeurs de respect, de responsabilité et d'engagement qui fondent notre action publique.

Au nom de l'équipe municipale, au nom des employés communaux, je vous adresse à toutes et à tous mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et d'espoir pour 2026 et que nous ayons tous une pensée attendrie pour les personnes qui nous ont quittées cette année et pour toutes ces personnes et notamment ces jeunes, qui ont périés en Suisse lors d'un moment, qui aurait dû être un moment de joie.

Vive LE BRUSQUET, Porte des Alpes et de la Provence.



Elections municipales

La proposition de loi visant « à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité » a été définitivement adoptée par l'Assemblée nationale le 7 avril dernier.

*Elle prévoit de **généraliser** le scrutin de liste paritaire à l'ensemble des communes, **indépendamment du nombre d'habitants**. Le mode de scrutin des élections municipales appliqué dans les communes de 1 000 habitants et plus, est donc étendu à toutes les communes.*

Actuellement, dans nos petites communes, le scrutin majoritaire plurinominal s'applique et ne permet pas d'imposer le respect de la parité. Le mode de scrutin prévu dans les communes de 1 000 habitants et plus est, en revanche, un **scrutin proportionnel de liste**. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme.

Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats et la suppression de la possibilité de panachage.

Afin de tenir compte des spécificités des communes de moins de 1 000 habitants, la proposition de loi **autorise le dépôt de listes incomplètes**, mais fixe un **seuil minimum de candidats par liste**, seuil calqué sur l'effectif en vertu duquel le conseil municipal est réputé complet :

- 5 candidats dans les communes de moins de 100 habitants ;
- 9 candidats dans les communes de 100 à 499 habitants ;
- 13 candidats dans les communes de 500 à 999 habitants. Il s'agit d'une nouvelle strate intermédiaire créée par le texte.

Dans l'ensemble des communes, il sera possible de rajouter **deux candidats supplémentaires sur les listes** (possibilité déjà prévue pour les communes de plus de 1 000 habitants). L'objectif est de favoriser la stabilité des conseils municipaux en cas de vacance de sièges et de garantir le pluralisme.

Voilà les modifications qui s'appliqueront aux prochaines élections municipales de 2026.

Votre maire Gilbert REINAUDO



Etat civil

Décès



Madame Josiane NOUVEL le 5 janvier 2026

Monsieur Rémy BERBEYER le 6 janvier 2026

Madame Maria REINAUDO le 8 janvier 2026

Maman de notre Maire Gilbert REINAUDO

Le Conseil Municipal présente ses plus sincères condoléances aux familles touchées par ce deuil.

En lien avec cette rubrique, le comité de rédaction se tient à la disposition des familles pour tout article que vous souhaiteriez faire passer dans l'Echo de Lauzière.



Préservons nos caniveaux

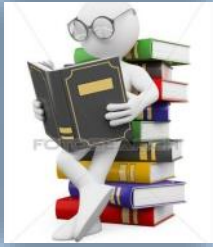
La Municipalité rappelle à l'ensemble des habitants l'importance de ne rien jeter dans les caniveaux et de veiller à leur entretien régulier, notamment aux abords des habitations.

Les caniveaux d'évacuation des eaux pluviales jouent un rôle essentiel pour prévenir les inondations. Lorsqu'ils sont obstrués par des déchets, des feuilles ou des gravats, l'écoulement de l'eau est entravé, ce qui peut provoquer des débordements et causer des dégâts sur les fonds et propriétés voisines.

Chacun, à son niveau, peut contribuer à éviter ces désagréments en adoptant des gestes simples et responsables.

Ensemble, protégeons notre cadre de vie et prévenons les risques liés aux fortes pluies.

La Municipalité vous remercie de votre compréhension et de votre engagement citoyen.



Informations

OCTOBRE :

Jeudi 2 octobre : Club de lecture : Deux livres ont été présentés :

- Marie Vareille : les désenchantés
- Jean Marie plume : bouche de vieille.

Jeudi 23 octobre : Premier atelier d'écriture animé avec Marie Serra. Elle nous a proposé d'écrire sur les arbres remarquables de l'expo. Nous nous sommes baladés en forêt avec nos mots, nos phrases.

Une soirée pleine de sérénité.

Mercredi 29 octobre : Conte Halloween. Crochue et le petit bonhomme.

Fabrication d'araignées. Attention invasion !!!

NOVEMBRE :

Jeudi 6 novembre : Club de lecture. Plusieurs livres ont été présentés :

- Laure Manel l'embarras du choix.
- Amelie Nothomb : Tuer le père.
- Jean marie Plume : Du plomb dans les lavandes.
- Virginie Grimaldi : Tu comprendras quand tu seras plus grande.

Dans le cadre du mois de la BD deux illustratrices sont intervenues à la bibliothèque le mercredi 5 novembre, les enfants du centre de loisirs ont participé à un atelier avec Clara Hervé :

« Si j'étais une souris ». Que voleriez-vous aux humains ?

Partiriez-vous à l'aventure ? A vous d'imaginer l'histoire.

Vendredi 14 novembre : La classe de Marion CM1/ CM2 a participé a un atelier BD.

Cécile Brosseau a appris aux enfants à dessiner des visages et leurs différentes expressions.

Après avoir créé une mini BD ils sont repartis enthousiasmés.

Jeudi 20 novembre : Atelier d'écriture avec Marie Serra. Après avoir choisi un livre dans les rayons de la bibliothèque, nous l'ouvrons à la page 20. Nous imaginons un texte en nous servant des mots et des phrases du livre choisi. Travail de création et d'imagination avec un cadre celui de l'auteur du livre.

Bons moments de créativité autour des mots.

Mercredi 26 novembre : Reprise de l'activité bricolage. Activité résine : étoiles scintillantes, rennes étincelants, c'est bientôt Noël.

bibliothèque



DECEMBRE.

Jeudi 4 décembre : Club de lecture. De nombreux livres ont été lus , les soirées d'hiver sont longues.

- Sylvain Tesson : Un été avec Homere.
- Maria Borrelly : Le dernier feu.
- Marie Vareille Ainsi : gèlent les bulles de savon.
- Albert Camus : Le mythe de Sisyphe.
- Sorj Chalandon : Une promesse.
- Anne Chambrain : tempête de chien sur Cancale.
- Marie Lébely : Le large dans les poubelles.

Joelle et Hélène ont accueillis les enfants de l'école, plusieurs contes et albums ont été lus :

- La Forêt des 2 frères.
- Un enfant c'est un enfant.
- Ah ! les bonnes soupes.
- Michka, et le sapin de Mr Jacobi.





Pot de départ



Au **15 avril 1999**, Cyril GIMENEZ a été recruté, en tant qu'Agent "Emploi Jeune" au sein du service technique de notre collectivité pour une durée de 5 ans.

Ensuite il a été intégré en date du **15 avril 2004** en tant que stagiaire pour une durée d'un an et titularisé le **15 avril 2005**.

Suite à la réussite de l'examen professionnel d'agent de maîtrise en date du **10 avril 2013**, Cyril a été nommé, sur ce grade au **20 mars 2014**.

Au 20 mars 2018, il a été nommé agent de maîtrise principal.

Il est le responsable de service du service technique et a sous sa responsabilité 2 agents.

En 2024, il a reçu la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale, Echelon Argent, pour ces 20 années au sein de notre collectivité.

Aujourd'hui nous tenions à marquer le départ de Cyril, agent de maîtrise principal et employé au sein de notre commune depuis plus de 20 ans.

Pendant toutes ces années, Cyril a mis ses compétences, son sérieux et son sens du service public au service de la collectivité et de ses habitants.

Nous comprenons son choix de rejoindre une autre collectivité pour un nouveau projet professionnel.

Au nom du conseil municipal et de l'ensemble des agents, je te remercie pour ton engagement et ces 20 années de service, et je te souhaite une excellente continuation et beaucoup de réussite pour la suite.

Directeur de la publication : Gilbert REINAUDO

Comité de rédaction : Marion CORRIOL-Christelle COUET-Thierry NOTO-Serge PAU

Crédits photos : Mairie du Brusquet

**Contributeurs : Régine DESMAZIERES-Florence FRANCOIS-Claudie LEPORT-DELONG-Martial MUET
Paule TRAMINI**

C'est à l'occasion de la nouvelle année, que nous nous sommes retrouvés le mercredi 14 janvier 2026 à la salle des fêtes du Brusquet.

Nous avons organisé un petit loto entre nous. Quelques lots et beaucoup de sourires.

Cet après-midi de partage, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, comme à l'accoutumée, s'est terminé par la galette des rois.

Brioches et les galettes frangipane excellentes, toujours confectionnées par notre ami Didier, bouliste et pâtissier, pour notre plus grand plaisir.

Nos parties reprennent officiellement au mois d'avril, mais rien ne nous empêche de nous réunir dès que le temps le permet.

Deux nouveaux membres pour cette année, Arlette de La Javie, et Serge du Brusquet.



Concerts de l'Avent

A l'approche des fêtes de Noël, entre musique et traditions, deux manifestations ont été proposées aux habitants de la commune.

Le premier, un concert de chants polyphoniques corses, italiens et français a plongé le public dans l'atmosphère de l'avent. En effet, le groupe "Boulegadis" a enchaîné des chants sacrés et profanes tout au long de la soirée devant une assemblée ravie du spectacle .



Le deuxième, une pastorale dirigée par Madame Lantelme Claudie, nous a raconté l'histoire de la nativité de Noël à l'épiphanie entremêlant chants et théâtre. L'authenticité des acteurs locaux et la convivialité de la mise en scène ont séduit un public nombreux. Le spectacle s'est terminé avec l'hymne provençal, "la Coupo Santo", repris en chœur par toute l'assemblée.

A l'issue de ces deux spectacles, un moment convivial et de partage a été offert aux spectateurs venus nombreux avec des gâteaux de Noël, du vin chaud et du chocolat offert par le Comité Des Fêtes.



Infos A.S.S.B



Comité d'accueil médecins solidaires

Un temps convivial pour :

- Accueillir les médecins
- Partager un moment chaleureux
- Favoriser l'entraide et la solidarité

Habitants, bénévoles, votre présence compte pour créer du lien et soutenir les professionnels de santé .
Rejoignez-nous !!! Ensemble, cultivons un accueil humain et solidaire au cœur du BRUSQUET .

Informations et inscriptions au 06.70.42.18.39



Mars bleu la commune reste engagée

Mars bleu est la campagne nationale de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal. Cette année, en raison de la période de réserve liée aux élections municipales 2026, la commune ne pourra pas organiser de manifestation dédiée à cette cause. Cependant, nous tenons à nous associer pleinement à cette campagne en vue de récolter des dons qui seront reversés à la ligue contre le cancer.. A cet effet, des boîtes à dons seront mises à disposition à la mairie, bibliothèque

Des flyers sur l'importance de la prévention seront également à disposition des habitants.

Même sans événement public, la prévention et la solidarité restent au cœur de notre engagement.



Permanences Assistante Sociale

Madame **BRET Marie-Amélie**, assistante sociale au CMS de Digne les bains assurera des permanences sur le BRUSQUET les :

11/02/2026

11/03/2026

de 09h00 à 12h00 dans le bureau de la commission sociale.

Les personnes doivent auparavant prendre rendez-vous au **Centre Médico-Social** au

04.92.30.09.20



**MUTUALITÉ
FRANÇAISE**
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



➤ Entraîner sa mémoire

TOUS LES MARDIS

FEVRIER : 10, 17 et 24

MARS : 3, 10, 17, 24 et 31

AVRIL : 7



10h00 à 12h00



**SALLE DU
CONSEIL MUNICIPAL
LE BRUSQUET**



**ALPES DE HAUTE
PROVENCE**
LE DÉPARTEMENT



**DES CONSEILS
DE PROFESSIONNELS POUR :**

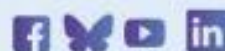
- Entretenir sa mémoire
- Participer à des exercices ludiques
- Partager un moment de convivialité

**Atelier de 9 séances de 2 heures
hebdomadaires**

**Inscription
gratuite**



📞 06 99 11 81 83



#Rencontresanté

Association du Foot Cool



Dimanche 15 février - 15 heures
Salle polyvalente LE BRUSQUET

1 Vidéoprojecteur
1 Paire de skis adulte
1 Paire de skis enfant
Demi agneau
Lots électroménagers
Nombreux lots de pays et quines de valeur.

5 € le carton / 12 € les 3 / 20 € les 6

Buvette sur place

SOIRÉE SAINT-PATRICK

20 MARS 2026



À LA SALLE DES FÊTES DU BRUSQUET

REPAS DANSANT

AVEC LE GROUPE

SIOTANTKA



RÉSERVATIONS : 06 78 44 72 44